BORNE TOPOGRAPHIQUE
Référence : 14488

RESUME

La borne topographique est conçue pour offrir une implantation fiable et durable sur tout type de terrain. Son harpon d'ancrage en point diamant de 20 mm de diamètre assure une excellente stabilité, renforcée par deux fils de 6 mm à embout large garantissant une bonne fixation dans le sol.

Le tube est en acier galvanisé offrant une résistance à la corrosion optimale, l'amarre est disponible en longueurs de 30 à 50 cm. Elle s'adapte à la tête de borne en plastique PEHD anti-UV. La tête existe en format octogonal ou carré.

Nos bornes sont neutres, sans marquage OGE et s'adressent autant aux géomètres experts qu'aux professionnels du bâtiment ou de l'agriculture.

Les points forts :

- Pointe plus large
- Lot complet prêt à utilisation
- Plusieurs longueurs disponibles

DECLINAISONS

Longueur de l'amarre	Type de tête de borne
30 cm	Octogonale blanche
40 cm	Octogonale blanche
50 cm	Octogonale blanche
30 cm	Carré jaune
40 cm	Carré jaune
50 cm	Carré jaune
30 cm	Carré orange
40 cm	Carré orange
50 cm	Carré orange

DESCRIPTION

À quoi sert la borne de géomètre neutre

La borne de géomètre neutre sert à matérialiser avec précision les points de repères, limites ou implantations sur le terrain. Elle est utilisée par les géomètres, les entreprises de travaux publics, les collectivités ou les agriculteurs pour définir et sécuriser les délimitations d'un projet.

Son principal atout réside dans sa neutralité, le fait que la borne ne soit pas marqué OGE fait que cette borne peut être utilisée dans de nombreux contextes n'ayant pas besoin de marquage spécifique. Cela rend la borne polyvalente et adaptée à tout type d'usage : bornage temporaire ou définitif, repérage topographique, jalonnement de chantier ou encore délimitation paysagère.

La borne sert de délimitation de votre terrain afin de déterminer ou positionner vos plots réglables 10/20 mm pour dalles.

Installation de borne topographique

L'installation d'une borne topographique est simple, mais nécessite de suivre certaines étapes pour garantir une fixation fiable et durable.

- Commencez par creuser un trou à l'emplacement souhaité.
- Placez l'amarre pour borne topo en premier. Son ancrage en pointe s'enfonce solidement dans le sol et se stabilise grâce à ses deux fils latéraux plus larges.
- Faites passer l'amarre dans le trou de la tête de borne en plastique.
- Glissez ensuite le tube galvanisé dans le sol, en veillant à ce qu'il reste parfaitement vertical.
- Enfin, enfoncez le tube à l'aide d'un maillet.

Si l'installation vise à délimiter un terrain, il est indispensable

de faire appel à un géomètre pour garantie la validité légale des bornages. En revanche, pour un usage hors transaction (repérage, jalonnement, mesure), ces bornes neutres sans marquage peuvent être utilisées librement.

Complétez votre matériel avec nos piquets d'arpentage en bois, repère topographiques en plastique ou nos clous d'arpentage géomètre pour un équipement complet sur vos chantiers.

Caractéristique de la borne de délimitation

Amarre :

- Matière : Acier galvanisé
- Diamètre du tube : 20 mm
- Diamètre des fils : 6 mm
- Longueurs : 30 cm / 40 cm / 50 cm

Tête de borne :

Modèles	Dimensions	Couleur	Matière
Octogonal	Base : 107 mm Hauteur : 72 mm	Blanche	PEHD
Carré	Base : 80 x 80 mm Hauteur : 50 mm	Jaune ou orange	PEHD